

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article184>



Compte rendu du 1er conseil d'école

- Archives - Année scolaire 2008-2009 - INFOS -

Date de mise en ligne : vendredi 5 décembre 2008

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

Compte rendu du conseil d'école du 23 octobre 2008

Début de séance : 18h05

Présents :

Mme Foucher (maire)- M. Rousseau (adjoint) – Mme Mounier (DDEN), M. Denis SEYNAEVE, adjoint d'inspection aux affaires scolaires, excusé.

M. Massé- Mlle Duprat- Mlle Zubryk- M. Durozier- Mme Mériaux- Mme Souverain- Mme Laneau- Mlle Duterrail (enseignants)

Mme Mouhsine- M. Budor- Mme Baranger- Mme Diguët- Mme Simon- Mme Choulet- Mme Nivoche- M. Toquet- Mme Geoffroy- Mme Château , Mme Joulin, excusé (parents élus)

Secrétaire de séance : M. Durozier

1- Rappel des compétences du conseil d'école

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et discute du fonctionnement de celle-ci ainsi que du temps périscolaire (du point de vue organisationnel : les horaires- la sécurité). La pédagogie des enseignants ne sera pas abordée.

2- Vote du règlement intérieur de fonctionnement du conseil d'école.

Lorsqu'une question se posera, il a été décidé de procéder au vote à main levée. Il faut 6 votes enseignants et 6 votes représentant des parents élus.

Normalement les titulaires sont prioritaires . Un suppléant peut voter lorsque le titulaire est absent. Cependant les représentants des parents élus peuvent décider avant le conseil d'école qui votera pour laisser la place aux suppléants qui le souhaitent.

Pour des raisons d'organisation la direction devra connaître le nombre de parents élus assistant au conseil d'école. Les questions de la mairie et des parents doivent être données, dernier délai, une semaine avant la date du Conseil d'école.

3- Lecture du règlement intérieur.

Le règlement a été voté à l'unanimité après quelques modifications.

4- Résultats des élections des représentants des parents élus.

216 électeurs inscrits : 115 parents ont voté dont 80 par correspondance.

Sur les 115 bulletins : 11 blancs ou nuls, 104 bulletins validés (et donc 101 abstentions).

Le taux de participation est de 52%, ce qui est en net progrès.

Titulaires : Mme Diguët, Mme Simon, Mme Baranger, Mme Nivoche, Mme Moushine , Mme Geoffroy

Suppléants : Mme Château, Mme Choulet, Mme Joulin, M. Budor, M. Toquet

5- P.P.M.S (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS permet à l'équipe scolaire de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours. Lorsque l'alerte est donnée, les élus doivent se confiner dans les endroits établis à l'avance :

cela concerne l'école, la salle des fêtes et le gymnase. La mairie a également son propre plan de mise en sécurité.

Un document sera remis aux familles à la rentrée de la Toussaint. Consignes : les parents ne doivent pas

Compte rendu du 1er conseil d'école

téléphoner à l'école ou venir récupérer leur enfant.

A l'école :

Les CE1-CE2 vont dans la classe des CE2-CM1. Les CP vont dans la classe des CM1-CM2. L'accès aux WC est prservé.

En maternelle, les MS et les GS vont dans le dortoir et la salle de motricité.

Un professeur allume la radio sur une fréquence donnée pour écouter les directives du préfet.

Les enseignants scotchent les aérations, les contours des fenêtres et des portes. Des serpillières mouillées sont disposées en bas des portes.

Quatre malles de secours ont été achetées par la mairie (une par bâtiment). Chaque malle contient entre autres : du scotch large, des ciseaux, des serpillières, une radio, des lampes, des piles de secours, des gilets fluorescents, des verres jetables, du papier essuie-tout et une boîte à pharmacie complète.

A la salle des fêtes :

Les enfants sont confinés dans la salle de réunion. L'accès aux WC est prservé.

Au gymnase :

Les enfants sont confinés dans les vestiaires/sanitaires.

6-Les travaux de l'école.

Des importants travaux ont été réalisés : rénovation d'une partie du bâtiment maternelle. Les MS-GS emménagent dans leur nouvelle classe à la rentrée de la Toussaint, sur un sol provisoire. Le sol définitif devrait être posé début 2009.

La BCD fait désormais 38m². Le sol définitif n'est pas installé non plus. En attendant il a été décidé que seuls les bacs roulants d'albums seront installés et que des livres seront prêtés dans les classes d'élémentaires.

Des modifications ont été apportées pour la sécurité : grillage séparant la garderie et la cour de création, petit portillon installé entre le préau et l'arrière de la cantine.

Travaux envisagés : rénovation de la cantine, aménagement de l'espace du préau élémentaire.

Demande d'une isolation phonique pour la classe de CP. Le plafond des CE1-CE2 n'est pas aux normes.

7- Informatique

Chaque classe est connectée à internet. Il faudrait avoir deux ordinateurs par classe. Pour le moment seuls 3 ordinateurs sont opérationnels (2 chez M. Durozier et 1 chez Mlle Duprat et M. Massé).

Plusieurs unités ont été apportées par des parents bénévoles. Il faudrait les tester. En effet, auprès du CARM (Centre académique de recherche multimédia) il faudrait avoir des ordinateurs ayant au moins un « pentium 3 », donc assez récent (4 ans maximum).

Certaines entreprises donnent des ordinateurs, mais cela doit obligatoirement passer par une association. Il a été demandé à l'APEV de faire le nécessaire au nom de l'école.

Sinon, il a été débattu de la possibilité de s'adresser à une société de location d'ordinateurs, il faudrait se renseigner du prix.

8- Bilan 2007-2008 de la coopérative scolaire.

En septembre 2007 la coopérative a débuté avec 2834,07â,-

En cours d'années il y a eu :

Entrées : 4867â,- Sorties : 7165â,-

Bilan : Il reste 535,56â,- en septembre 2008.

L'appel à la cotisation des familles a rapporté 820â,- : l'équipe pédagogique remercie vivement les familles ayant contribué.

La subvention de la mairie est de 1300â,- pour l'année 2008, elle sera versée en novembre 2008. Une autre subvention du même montant sera versée en avril 2009 au titre de l'année 2009.

Compte rendu du 1er conseil d'école

Le solde disponible en novembre 2008 sera donc de 2650â,-.

A ceci sâ€™ajoutera les bénéfices lors de la vente des photographies de classe.

9- La quinzaine du livre : du 6 au 16 novembre.

Les livres passeront dans les classes puis seront installés dans la salle des fêtes.

La quinzaine du livre sera accompagnée d'une bourse aux jouets.

10- Projets de l'équipe enseignante.

PS-MS : Effectuer des plantations.

Atelier cuisine tous les mois.

Visite d'une ferme pédagogique.

Projet autour du pain (visite de minoterie et de boulangerie).

Travail sur un élevage (escargots ? coccinelle ? à non déterminé encore)

MS-GS : Réaliser des recettes de cuisine en classe.

CP : Travailler sur l'alimentation : préparer un petit-déjeuner.

Faire une sortie en vélo sur les bords de Loire.

Projet en musique : fabrication d'un ocarina en argile, connaître divers instruments de musique et donc visiter le musée Musik en fête de Montoire (41).

CE1-CE2 : Venu d'un conteur Africain.

Sortie à Montoire : Musik en fête avec les CP.

CE2-CM1 : Travail sur le développement durable. Participation au Rally-Maths.

Projet musical avec les CM1-CM2

CM1-CM2 : Projet musical : mettre en voix le petit prince. Achat de livres.

Projet culturel : réaliser une fresque dans l'école. Visiter le musée des beaux arts.

Ces projets ne se mettront peut-être pas tous en place, cela dépendra de l'argent disponible.

11- Dates diverses :

Carnaval : le vendredi 20 mars 2009

Les usages : le lundi 25 mai (pour les élèves)

Fête de l'école : le samedi 27 juin

2e conseil d'école : mardi 17 février

3e conseil d'école : mardi 16 juin

12- Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté).

Il a été distribuée une fiche explicative du RASED et de ses fonctions. Cette fiche sera donnée aux parents à la rentrée de Toussaint.

13- Questions diverses :

Serait-il possible que la garderie ouvre dès 7h00 au lieu de 7h30 ?

Les personnes intéressées peuvent se manifester en précisant les jours souhaités afin d'évaluer la faisabilité d'une ouverture à 7h00.

Le portail pourrait-il rester ouvert ?

Compte rendu du 1er conseil d'école

La fermeture du portail de l'école est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Quand la sonnette sera-t-elle réparée ?

La sonnette est réparée. Si personne ne vient ouvrir, il faut aller chercher les clefs au secrétariat de la mairie. Penser à refermer la clef après votre départ et à ramener la clef à la mairie.

Une classe de neige est-elle prévue pour l'année prochaine ?

Nous rappelons qu'une classe de neige n'est pas obligatoire. Ce projet dépendra de l'enseignant en charge des CM l'année prochaine et des effectifs importants en CM qui seront répartis sur deux classes.

L'équipe enseignante encourage les parents à poursuivre dès maintenant leurs actions pour financer ce projet s'il devait se réaliser l'année prochaine.

Fin de la séance : 20h15.